PROPOSITION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Face aux émeutes, l'urgence d'un

SURSAUT RÉPUBLICAIN

Groupe Rassemblement National

POLICE
MUNICIPALE

POLICE
MUNICIPALE

**« L'ordre, et l'ordre seul, fait en définitive la liberté.
Le désordre fait la servitude. »**

Charles PÉGUY

ÉMEUTES EN FRANCE

Un avertissement pour l'Europe
Un défi pour la République

1

LE CONSTAT

La France un pays entre deux émeutes

La France vient de connaître plusieurs jours d'émeutes, de destructions et de pillages à la suite de la mort d'un jeune de 17 ans survenue dans le cadre d'un refus d'obtempérer.

Ces événements ne constituent pas une surprise pour qui connaît la situation française.

La violence dans les banlieues est aujourd'hui endémique et des poussées se manifestent sporadiquement au moindre prétexte. Cette fois-ci, l'effet mobilisateur des réseaux sociaux comme les incitations politiques à la violence de rue ont contribué à étendre cette vague de destructions à toute la France.

Les premières auditions judiciaires des incendiaires ne font pas apparaître de motivations très politiques, mais plutôt une volonté presque ludique de participer à un grand défi national, une pulsion nihiliste doublée d'une haine antifrançaise.

La mort de ce jeune homme connu pour des comportements délictueux, ne fut en réalité qu'un prétexte pour que s'exprime de manière insensée une folie incendiaire sans véritable revendication si ce n'est détruire pour détruire. D'une manière plus concrète, ce fut une occasion pour les « jeunes de banlieues » de s'opposer à ce qu'ils considèrent désormais comme une bande rivale concurrente qu'est la police ou même la République incarnée par ses représentants, agents ou élus.

Une montée en puissance d'année en année

Avec les vagues d'immigration qui ghettoïsèrent certains quartiers notamment du fait du funeste décret du regroupement familial en 1976, la France s'est embarquée dans un voyage fantôme identitaire avec pour conséquence une série d'émeutes dont les premières manifestations datent de la fin des années 70.

Depuis la Grappinière à Lyon qui fut en 1979 un choc dans la molle République giscardienne, la France connaît régulièrement des épisodes de violences urbaines que les milliards de la politique de la ville ne sont jamais parvenus, en quarante ans, à juguler.

Les émeutes de 2005 donnèrent à ces explosions ponctuelles, mais régulières une déclinaison nationale. Mais force est de constater qu'au fil de décennies, on a assisté à une montée en gravité de ces phénomènes de violences urbaines et à leur extension à tout le territoire.

La France subit déjà, en temps « normal », une situation d'émeute par jour.

2005 - 2023 : la glissade s'accélère

Extension

Autrefois circonscrite à certains quartiers, la violence s'est étendue à des zones jusque-là épargnées. Elle a touché désormais des villes moyennes et frappe maintenant au cœur de grandes capitales régionales (Rennes, Bordeaux, ...) et même au centre de Paris.

En 2005, les émeutes étaient générales, mais affectaient principalement les banlieues et leurs alentours. En 2023, avec la « dissémination » migratoire, les émeutes se sont étendues géographiquement à toutes les régions.

À Montargis, le centre-ville a été complètement détruit, la pharmacie pillée puis incendiée par environ 200 jeunes masqués qui ont semé la terreur dans cette petite localité autrefois tranquille du Loiret. À Châlons-en-Champagne, dans la Marne, de nombreux commerces ont été vandalisés et des bâtiments publics attaqués. Un sort identique leur a été réservé à Laval, Saint-Étienne, Poitiers... La liste des villes et bourgs est bien trop longue pour être exhaustive.

Des villes qui se croyaient épargnées par les phénomènes lointains et réservés aux actualités télévisées du soir ont ainsi connu leur baptême du feu.

Aggravation

Mais la violence s'est également aggravée en nature. Pour la première fois, on déplore des attaques ciblées contre des élus et des atteintes sciemment organisées contre des domiciles privés.

Dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 juillet, le pavillon du maire de L'Haÿ-les-Roses a, ainsi, été victime d'une tentative d'incendie à la voiture bélier ; sa famille, sa femme et ses jeunes enfants ont été pourchassés avec une indéniable volonté d'homicide.

S'agissant des actes constatés, la quatrième nuit d'émeutes a atteint des sommets avec 1 350 véhicules incendiés, 266 bâtiments brûlés ou endommagés, dont 26 mairies et 24 écoles ; 2 560 feux ont été recensés sur la voie publique. Le ministère a été également obligé d'avouer, pour la même nuit, 31 attaques de commissariats, 16 attaques de postes de police municipale et 11 attaques de casernes de gendarmerie, ainsi que 79 policiers et gendarmes blessés. Les émeutiers ont clairement visé l'État régalien.

Le nombre d'émeutiers, loin des chiffres ridicules du Ministère, est évalué par les observateurs sérieux entre 50 et 100 000.

Au cours des six premières nuits seulement, les forces de l'ordre ont effectué 3 354 arrestations sur l'ensemble du territoire, dont 1 282 dans le ressort de la préfecture de police de Paris. C'est à peu près le même nombre que pendant les longues émeutes de 2005, mais cette fois-ci en seulement quelques jours.

Des armes automatiques, ostensiblement brandies, ont fait leur apparition dans les rues. Elles ont été utilisées notamment pour neutraliser des caméras de surveillance ou servir d'accessoire à des démonstrations de force. Des policiers ont été visés par des tirs à balles réelles. L'un ne doit sa vie qu'à son gilet pare-balles ; d'autres, fonctionnaires de police ou de l'administration pénitentiaire, hors service, ont été pourchassés dans les rues et attaqués comme à Marseille lors de la nuit de jeudi au vendredi. Ce sont d'ailleurs des forces de l'ordre qui étaient visées par la balle qui a tué Carl Tarade, un Guyanais de 54 ans dans la nuit du 29 au 30 juin.

Quant aux destructions, cinq jours d'émeutes ont causé plus de dégâts que les trois semaines de 2005.

Hybridation

L'autre sujet d'inquiétude est la coordination entre les groupes d'émeutiers engagés, via les réseaux sociaux, dans une course à la destruction et une convergence évidente des actions. Pour la première fois, on a assisté à des points de ralliement criminels et un début de coordination des cités entre elles. Cette solidarisation des cités s'est effectuée parfois sous la houlette de comités « indigénistes » agissant comme chef d'orchestre. Il est à noter que des groupes violents dits « antifa » liés à la mouvance politique et parlementaire d'extrême gauche se sont engagés dans certains lieux dans des actions de vandalisme aux côtés des casseurs de cités.

Sédition

À l'échelon politique, l'un des éléments remarquables de ces évènements aura sans nul doute été le soutien de forces de gauche Nupes à la violence. Déjà en amont de ces émeutes plusieurs dirigeants avaient envoyé des signaux de légitimation du recours à la violence : Mme Rousseau, députée EELV, écrit dans un tweet en juin dernier : « La seule issue possible à une colère populaire devient la violence ». Sa collègue LFI Clémentine Autain avait prévenu au moment des législatives : « Si ça ne se passe pas comme prévu, il faudra aller chercher la victoire dans la rue ».

Tout au long de ces journées, la gauche Nupes, dans sa grande majorité, s'est ingéniée à refuser les appels au calme et a même tenté d'incriminer les forces de l'ordre pour justifier les comportements criminels. Cette convergence entre des élus et les émeutiers violents, comme la harangue séditieuse d'un syndicat politisé de magistrats a profondément troublé l'opinion. Au moment où le pays requiert la stabilité sociale et institutionnelle, la justification du saccage de bâtiments publics par des élus apparaît comme indigne et antirépublicaine.

Il est à noter que la violation par le président de la République lui-même du principe de séparation des pouvoirs en se prononçant sur une affaire en cours d'instruction a ajouté à la confusion. Les forces de l'ordre y ont vu un signe de défiance collective au moment où, engagées sur le terrain au risque de leur vie, elles avaient besoin du soutien de toutes les autorités de l'État à commencer par son chef.

Une guerre larvée qui ne dit pas son nom

« Inter arma silent leges ». En temps de guerre, les lois sont muettes, comme le dit l'adage de Cicéron.

Les émeutiers l'ont bien compris et savaient que, dans tout ou partie des quartiers vandalisés, la loi avait perdu sa force.

Beaucoup de casseurs ont agi par jeu, souvent entrainés par un effet de groupe destructeur, mus par un sentiment de toute-puissance et la certitude de l'impunité. Leurs éclats de rire devant les bâtiments en flamme comme les vidéos trophées lors des pillages témoignent d'un décrochage moral inouï. Un élément est sûr : tous avaient le sentiment que tout était permis.

Bien qu'il soit nécessaire d'attendre des études criminologiques plus poussées, il est indéniable que ces hordes sauvages ont déclaré une guerre de territoires à nos institutions et même à la France. La nature des actes criminels, d'une brutalité sans précédent, commis intentionnellement contre l'État et ses représentants, simplement parce qu'ils incarnent la Nation, en font foi. Pour la République, à moins d'acter sa défaite et donc sa reddition, c'est un défi qu'elle est obligée de relever.

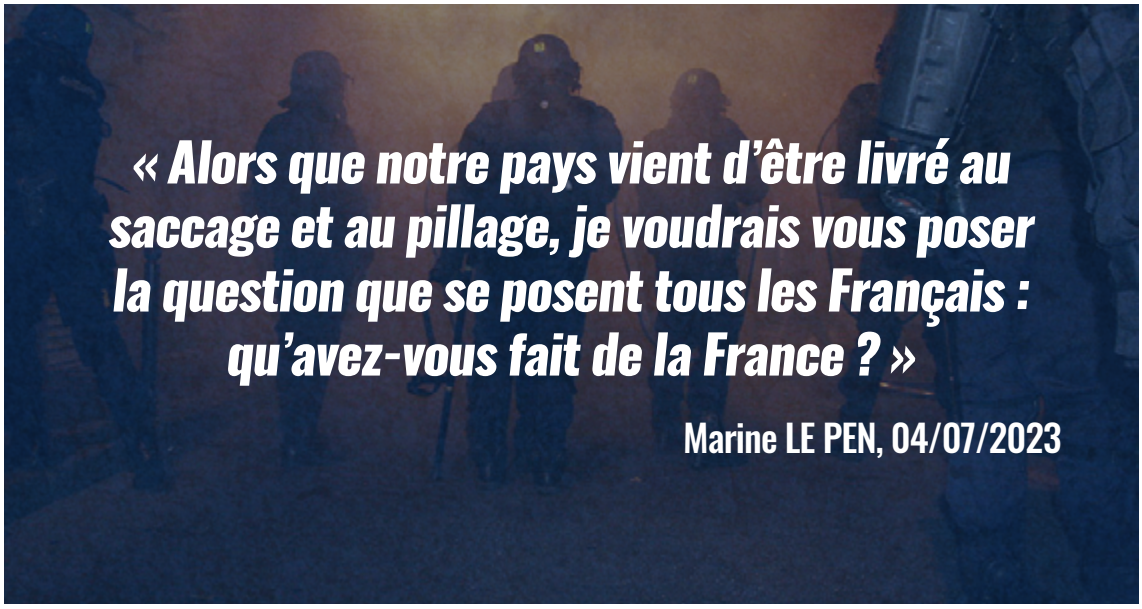

Un bilan effrayant

Le bilan de quelques journées de violence équivaut à celui d'une attaque de grande ampleur par une force hostile.

Lundi, après six nuits d'émeutes, le Ministère de l'Intérieur a publié un bilan chiffré des dégradations et des arrestations. Les chiffres sont éloquents : plus de 12 000 véhicules brûlés, plus de 2500 bâtiments touchés, plus de 700 membres des forces de l'ordre blessés et plus de 500 communes concernées.

Le ministre de l'Éducation nationale, Pap N'Diaye, a précisé que 243 établissements scolaires avaient été touchés et qu'une dizaine d'écoles pourraient ne pas rouvrir à la rentrée. Rien que pour les quatre premières nuits d'émeutes, on a recensé 700 pillages : 200 grandes surfaces ont été attaquées et pillées dont certaines en pleine journée, ainsi que 250 bureaux de tabac et 250 agences bancaires.

Bilan des destructions :

Les Français frappés au portefeuille

La France commence timidement à faire le bilan, et le chiffrage des dégâts est impressionnant.

Au vu des premières déclarations de sinistres reçues, les assureurs établirent, immédiatement une estimation initiale de plusieurs centaines de millions d'euros ; le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux évoque le chiffre d'un milliard uniquement pour les entreprises.

Au fil des jours, ces coûts ne cessent de se préciser.

Rien que dans la région Île-de-France, les dommages liés aux violences urbaines devraient coûter 20 millions d'euros aux transports publics, selon Île-de-France Mobilités (IDFM).

Dix jours après les événements, les pouvoirs publics admettent 650 millions d'euros de dommages c'est-à-dire officiellement au moins trois fois plus que les émeutes de 2005.

Ces coûts seront inévitablement répercutés sur les prochaines primes d'assurance ou sur les contribuables et donc mutualisés.

Sans surprise, le président de la République lui-même a admis que le coût serait répercuté sur les Français notamment par le biais d'une « loi d'urgence pour la reconstruction. »

Mais l'impact financier est également indirect.

La répercussion économique de ces événements dépasse l'estimation strictement comptable qui est une évaluation a minima. Le préjudice en termes d'image pour la France est considérable.

Aux scènes de violence s'ajoutent les diffamations sur le « racisme systémique » prétendu de la France, thèse indigéniste que de sinistres sires comme Rokhaya Diallo et Juan Branco ont véhiculée auprès de la presse internationale.

La filière touristique risque de nombreuses annulations et la destination France est évitée notamment par la clientèle asiatique effrayée par les images de l'attaque d'un bus de touristes chinois.

2

L'ANALYSE

Sortir des faux semblant

Ne faudrait-il pas s'interroger sur les causes profondes de ces destructions et les traiter avant de reconstruire des bâtiments qui seront une nouvelle fois détruits au moindre prétexte.

Nos dirigeants ont pensé, et pensent encore qu'il suffit de déverser des milliards pour surmonter les conséquences d'une immigration massive et d'une assimilation qui n'a même pas été tentée, des milliards engloutis pour surmonter les sentiments de haine antifrançaise que l'Éducation nationale a été volontairement ou involontairement impuissante à endiguer.

Or, même aujourd'hui les autorités se murent dans le déni et le ministre tente d'incriminer les « Kevin et Mattéo » en excipant une vision statistique pour exonérer la calamiteuse et irresponsable politique migratoire.

Bien sûr l'immigration n'est pas le seul facteur explicatif, mais personne ne peut contester que des ghettos en sécession ont, dans la plupart des cas, fourni - contre l'avis des habitants otages -, des bases arrières aux casseurs et aux pilleurs.

Avec l'approche strictement financière promue par Harlem Désir pour qui il suffisait « de réparer les ascenseurs » et qui sert de fil rouge à tous les gouvernements depuis 40 ans, les milliards de la politique de la ville ont été jetés dans un puits sans fond.

Le peuple français finance, ainsi, malgré lui, des territoires où on le répudie et où des groupes religieux ou mafieux exercent une autorité dirigée contre lui. Cette répudiation se traduit concrètement par l'interdiction qui est faite aux représentants de l'État et même de l'autorité démocratique (les élus) d'entrer dans ces quartiers interdits.

À ce phénomène de décrochage territorial, s'ajoute un problème d'ordre judiciaire et carcéral qui tient en un mot : « l'impunité », une impunité qui prospère sur la culture de l'excuse pour les délinquants et la culpabilisation de la société envers les voyous.
L'impunité naît du sentiment que, quels que soient les faits, ils ne se seront jamais punis ; s'ils le sont, la sanction sera perçue comme illégitime.

Lorsque la loi républicaine est ainsi délégitimée et lorsque la perspective de la prison ne fait plus peur aux voyous, c'est que les valeurs se sont inversées.

Sortir des mensonges d'État

Il est temps de sortir des mensonges d'État et d'admettre les vérités que des sociologues ont analysées et qualifiées « d'archépélisation de la société ».

Certains tenteront de se rassurer en constatant le retour au calme.

D'abord le calme est précaire puisqu'il a fallu dans de nombreux endroits annuler les fêtes du 14 juillet pour éviter les tentations de violences. C'est là une immense lâcheté de la part des pouvoirs publics.

Mais le semblant d'ordre qui est revenu dans les villes françaises ne doit pas faire illusion.

Certains observateurs de terrain ont émis l'hypothèse que ce sont les réseaux mafieux et notamment les narcotrafiquants qui sévissent dans « les quartiers » qui ont obtenu le retour au calme. On le sait, celui qui remet de l'ordre est celui qui détient le pouvoir réel.

En 2005, déjà, les autorités religieuses avaient contribué à la fin des émeutes, et comment oublier l'affaire des graves évènements de Dijon ou l'armistice entre Tchétchènes et Maghrébins avait été entérinée par l'imam local.

En tout état de cause, c'est pour la France le signe d'une nouvelle descente, d'un déclassement moral.

Une cagnotte qui en dit long

Beaucoup qui s'abstenaient de s'offusquer devant les destructions de bâtiments publics au nom de la « justice » ont en revanche fait preuve d'une indignation zélée dès lors qu'il s'est agi de condamner la cagnotte pour la famille du policier qu'ils ont immédiatement dénommée « cagnotte de la honte ».

Sur le plan des principes, cette cagnotte destinée à la famille d'un policier, certes mis en cause, mais présumé innocent, n'est pas plus choquante que d'autres cagnottes qui se revendiquent de la justice et veulent venir en aide à des proches dans une situation difficile. D'un point de vue moral, cette initiative ne mérite pas d'autres commentaires.

Mais ce qui, en revanche, doit nous arrêter c'est son succès qui, au-delà de l'aide matérielle à la famille du policier incriminé, témoigne de la force du soutien populaire aux forces de l'ordre.

Éviter un nouvel épisode

L'homme politique a le devoir d'envisager l'avenir.

Qu'en sera-t-il si rien n'est fait, si l'amnésie collective ou l'anesthésiante logique du « pas de vague » conduisent une nouvelle fois les autorités à l'inaction ou à de nouvelles concessions avec les féodalités criminelles.

Si rien n'est fait, la courbe de gravité des émeutes annonce d'ores et déjà la nature des prochaines violences. Nous verrons se généraliser les atteintes aux personnes -aux représentants de l'État, mais aussi aux simples citoyens-, les domiciles privés seront l'objet d'attaques et de pillages, les vols d'armes, les démonstrations publiques armées, et l'utilisation d'armes à feu se multiplieront.

Ce serait là les prémices d'une dégradation qui pourrait entrainer le pays au pire. C'est dire s'il est aujourd'hui impossible de faire l'économie d'une réaction ferme pour comprendre la situation et arrêter la spirale dans laquelle la France est entraînée.

Ne peut plus se contenter d'administrer des populations

Ces événements de l'été 2023 ne sont qu'un symptôme d'un mal plus profond qui ronge notre pays et peut-être notre civilisation.

Notre Nation, connue pour être un «corps politique» selon les mots de Sieyès, c'est-à-dire un peuple uni par ses coutumes, un droit et un destin, est en train de se désintégrer. Des féodalités religieuses ou mafieuses ressurgissent faisant planer la menace de la dislocation et de l'anarchie. Des territoires entiers, zones de non-droit et de non France sont lentement en train d'entrer en sécession. Ils prennent désormais l'offensive contre la République.

La culture de l'excuse et de la repentance ont désarmé moralement les institutions qui se contentent non de conduire avec résolution un projet, mais d'administrer tant bien que mal des populations de plus en plus disparates, voire antagonistes.

L'irrésolution de la politique du « en même temps », les incessantes concessions à l'inacceptable, l'accoutumance au laxisme judiciaire, la ruine du système éducatif, tout a concouru à saper la résistance des piliers de l'édifice social.

La nature humaine est immuable. Platon avait, dès les premiers âges, prévenu des risques de tyrannie qu'engendrent les sociétés démissionnaires :

> « *Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants,*
> *Lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles,*
> *Lorsque les maîtres tremblent devant leurs élèves et préfèrent les flatter,*
> *Lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne reconnaissent plus, au-dessus d'eux, l'autorité de rien et de personne, alors, c'est là, en toute beauté, et en toute jeunesse, le début de la tyrannie.* »

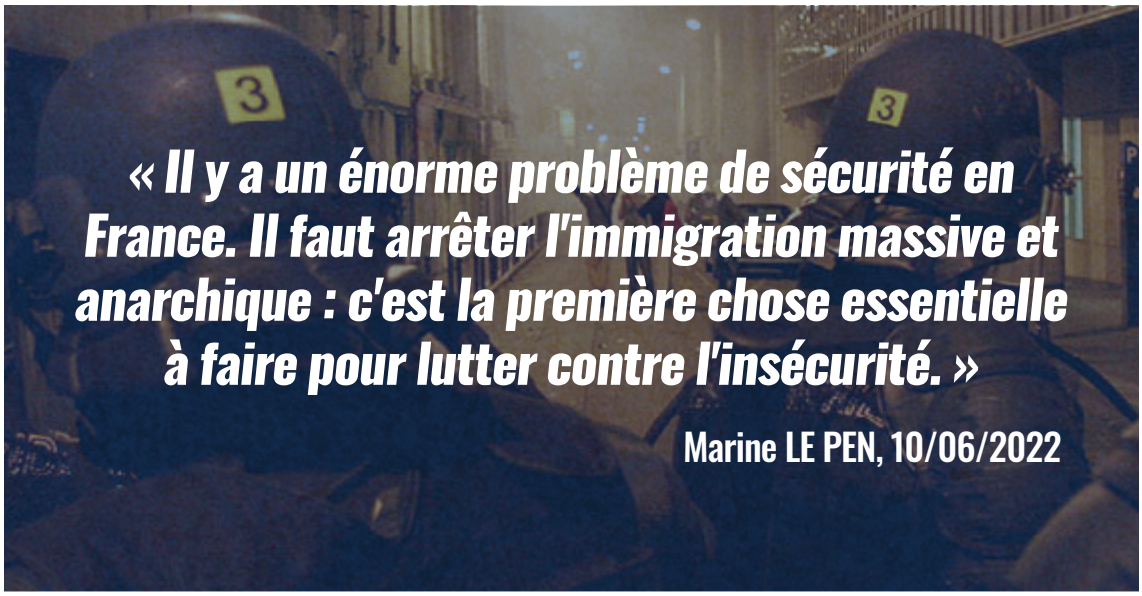

Les solutions existent, il n'y a plus qu'à les appliquer

Un président qui se rend au concert d'Elton John quand la France brûle, un gouvernement qui commente les conséquences de ses propres inconséquences, ont laissé un pays en état de sidération, inquiet, mais un pays qui voudrait croire que le sursaut est possible.

Or, avec le Rassemblement National, les solutions existent. Il n'y a plus qu'à les appliquer.

Jules Michelet, célèbre historien français du XIXe siècle, disait, en 1860, dans Le Peuple, que la première partie de la politique c'est l'éducation, la deuxième l'éducation, et la troisième l'éducation. L'éducation, au sens large, est primordiale.

Une des leçons des émeutes de 2023 est bien la suivante : il nous faut responsabiliser d'urgence, les parents qui ont la charge des fauteurs de troubles. Il est vraisemblable que les flyers du ministre de la Justice n'y suffiront pas. Si nécessaire, la loi y pourvoira.

Mais parce qu'avec les délinquants et les criminels, il n'est d'autre solution que la force légitime de la loi, il faut repenser notre chaîne pénale en la renforçant en moyens, mais aussi en la réarmant moralement.

Rien n'est plus faux que de prétendre que tout a été tenté lorsque rien de significatif et de réfléchi n'a réellement été fait.

Durant toute la période, le Président a refusé de recevoir les forces parlementaires, laissant un gouvernement hagard commenter le désastre. Incontestablement, ces événements ont une fois de plus révélé l'inconstance d'un pouvoir évanescent.

L'alternative tient en une volonté.

Il ne s'agit pas de mettre les cendres des bâtiments brûlés sous le tapis de milliards déversés, mais de traiter au fond une situation inflammable pour trouver dans une vision républicaine les conditions durables de la paix publique.

« Il n'y a aucune raison pour que la société fasse preuve de mansuétude à l'égard de ces comportements qui pourrissent la vie des citoyens honnêtes. »

Marine LE PEN, 28/10/2021

3

LES MESURES

1. Rétablir l'autorité de la loi

Renforcer les moyens anti émeutes

• Donner instruction de procéder à l'arrestation systématique des émeutiers
• Procéder à des poursuites systématiques après des identifications, soit sur le terrain, soit sur des vidéos postées sur les réseaux sociaux ;
• Faire appliquer l'article 431-3 et suivants du Code pénal relatif aux attroupements
• Donner des consignes de fermeté aux procureurs :
Requérir la levée de l'excuse de minorité pour les émeutiers récidivistes ou violents ;
Requérir de manière systématique pour les émeutiers condamnés, la peine complémentaire de l'interdiction de paraître dans certains lieux;
Faire jouer la responsabilité pénale des parents manifestement défaillants et la responsabilité civile en toutes circonstances ;
• Rétablir la loi anticasseurs permettant de qualifier pénalement les émeutiers de «coauteurs» pour surmonter l'anonymat de groupe ;
• Expulser les émeutiers étrangers ;
• Appliquer strictement le principe du « casseur payeur » pour que les impôts des Français ne servent pas à payer les dégâts engendrés par ces émeutes pour des biens déjà financés par le contribuable.
• Imposer à toute collectivité publique de se porter partie civile en cas de destruction volontaire de biens lui appartenant en demandant réparation des préjudices objectivement subis ;
• Faire évoluer la loi afin de permettre la suspension des allocations familiales des parents dont les enfants sont reconnus coupables
• Abaisser la majorité pénale à 16 ans, pour lutter contre la délinquance des mineurs ;
• Interdire les aménagements de peine pour les condamnations de plus de six mois pour atteintes aux personnes ;
• Augmenter le nombre de places de prison (viser un objectif de 80 000 places) et engager des des accords d'exécution des peines des étrangers dans leur pays d'origine ;
• Interdire les prises de position politique des organisations syndicales de magistrats ;
• Demander à la Cour des comptes de chiffrer le coût total des émeutes (destructions des matériels, mais aussi coût de l'engagement des forces de l'ordre - personnels, matériels-)

2. Redonner des moyens aux forces de l'ordre

• Faciliter les renforts de gendarmerie dans les secteurs « police » en cas d'émeutes ;
• Créer un office central de lutte contre la criminalité et les violences urbaines ;
• Augmenter les moyens du renseignement territorial notamment sur les réseaux sociaux pour identifier les meneurs, les recruteurs et les recéleurs ;
• Accélérer la mise en œuvre des mesures de la LOPMI et de la loi de programmation de la justice qui simplifient le travail des policiers en supprimant certaines tâches qui ne relèvent pas de leur domaine de compétence ou par l'allègement des procédures ;
• Instituer une présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre ;
• S'assurer de la protection des familles des membres des forces de l'ordre par des sanctions effectives en cas de menaces et par la mise en place d'une politique du logement spécifique ;
• Rendre obligatoire la police municipale dans les villes de plus de 10 000 habitants ;
• Généraliser l'armement des polices municipales ;
• Renforcer la coopération internationale pour mutualiser les renseignements et démanteler les trafics et les réseaux de financement ;

3. Reconquérir les territoires perdus

Mettre fin à l'immigration anarchique

•Organiser le référendum de contrôle de l'immigration présenté lors de la campagne présidentielle ;
• Refuser le Pacte des migrations de l'UE qui vise à transférer la compétence migratoire à la Commission européenne ;
• Expulser les étrangers délinquants et déchoir de la nationalité française les binationaux coupables des crimes les plus graves ;
• Expulser les parents des mineurs étrangers de moins de 13 ans coupables de crimes ou de graves délits ;
• Exécuter de manière systématique les OQTF ;
• Lancer un plan de vérification des titres de séjour des occupants des HLM ;
• Mettre fin à toutes les filières détournées d'immigration et aux pompes aspirantes ;

Combattre toutes formes de séparatisme

• Fermer les lieux de réunion ou interdire les prêcheurs qui véhiculent l'idéologie islamiste ;
• Suspendre et poursuivre les élus ou dirigeants d'organismes publics qui favorisent les entreprises communautaristes ;
• Combattre le trafic de drogue en pénalisant également les consommateurs qui financent le trafic ;
• Mettre fin aux trafics divers (cigarettes, recel ...) qui alimentent le banditisme ;
• Expulser les occupants HLM qui ne respectent pas les règlements intérieurs ;

Miser sur l'éducation

Faire respecter les valeurs de la République et notamment la laïcité dans l'espace public ;
• Faire de l'école un lieu de transmission des valeurs de la citoyenneté, de la laïcité et du respect de la France ;
• Doubler le volume horaire des cours d'Histoire et de Français et revenir aux fondamentaux - orthographe, lecture et mathématiques - à l'école ;
• Développer des cours d'Éducation nationale mettant en valeur les pages glorieuses de notre histoire ;
• Renforcer le respect de l'enseignement de la République dans l'ensemble des écoles ;
• Soutenir et protéger les enseignants de toute menace ;
• Veiller à l'obligation scolaire en suspendant les allocations familiales aux familles en cas d'absentéisme injustifié ;

3. Affirmer la cohésion nationale

Miser sur l'éducation

• Rompre avec la culture de la repentance ;
• Rompre avec le principe d'achat de la paix civiles face à des féodalités de plus en plus exigeantes et conquérantes ;
• Redonner à chaque Français la fierté de son pays et de ce qu'il est;
• Rétablir une dimension « Nationale » au Ministère de l'Education ;
• Engager pour la France un grand projet collectif fondé sur la puissance qui associera tous les citoyens à une aventure collective fédératrice.
Engager une réponse diplomatique forte à chaque tentative d'ingérence d'un État étranger mettant en jeu la cohésion nationale (Comores, Algérie, Turquie)

4

CONCLUSION

Pour l'Union européenne qui discute le Pacte pour les migrations comme pour la France qui commence à l'appliquer avant même son adoption, ces événements tragiques doivent conduire à une introspection.

Pour tous les pays d'Europe, attachés à leur identité et leur tranquillité, les émeutes en France raisonnent comme un avertissement. Pour la République française, elles sont un défi qui met en jeu la liberté du peuple et l'existence de notre pays en tant que Nation.

Le plan que nous proposons est un projet de puissance, une puissance protectrice pour ceux qui ont besoin de la protection de l'État c'est-à-dire les plus vulnérables.

Il tourne le dos à la résignation sur laquelle les tyrannies comptent pour s'imposer et entend faire triompher les valeurs de liberté et de sécurité sans lesquelles il n'est pas d'avenir pour un peuple.

Et c'est parce que ces émeutes, tout comme la délinquance du quotidien qui existe dans de nombreux territoires de notre pays, sont le fait d'une minorité, qu'il est nécessaire d'un sursaut pour séparer le bon grain de l'ivraie. Il faut permettre à ceux qui respectent nos valeurs et les lois de la République de s'épanouir dans notre pays. C'est dans ce sens que lors de la campagne présidentielle, de nombreuses mesures, du soutien au pouvoir d'achat à la sécurité en passant par un fort soutien à la jeunesse, ont été proposées pour améliorer la vie quotidienne des Français.

En matière de sécurité, on a tout essayé sauf la fermeté. La répression ça fonctionne ! Aujourd'hui, c'est le laxisme à tous les étages.

Marine LE PEN, 28/10/2021

BFM
TV.
CNEWS

Groupe
Rassemblement
National

Groupe Rassemblement National
Assemblée nationale
126 rue de l'Université
75007 PARIS

www.deputes-rn.fr